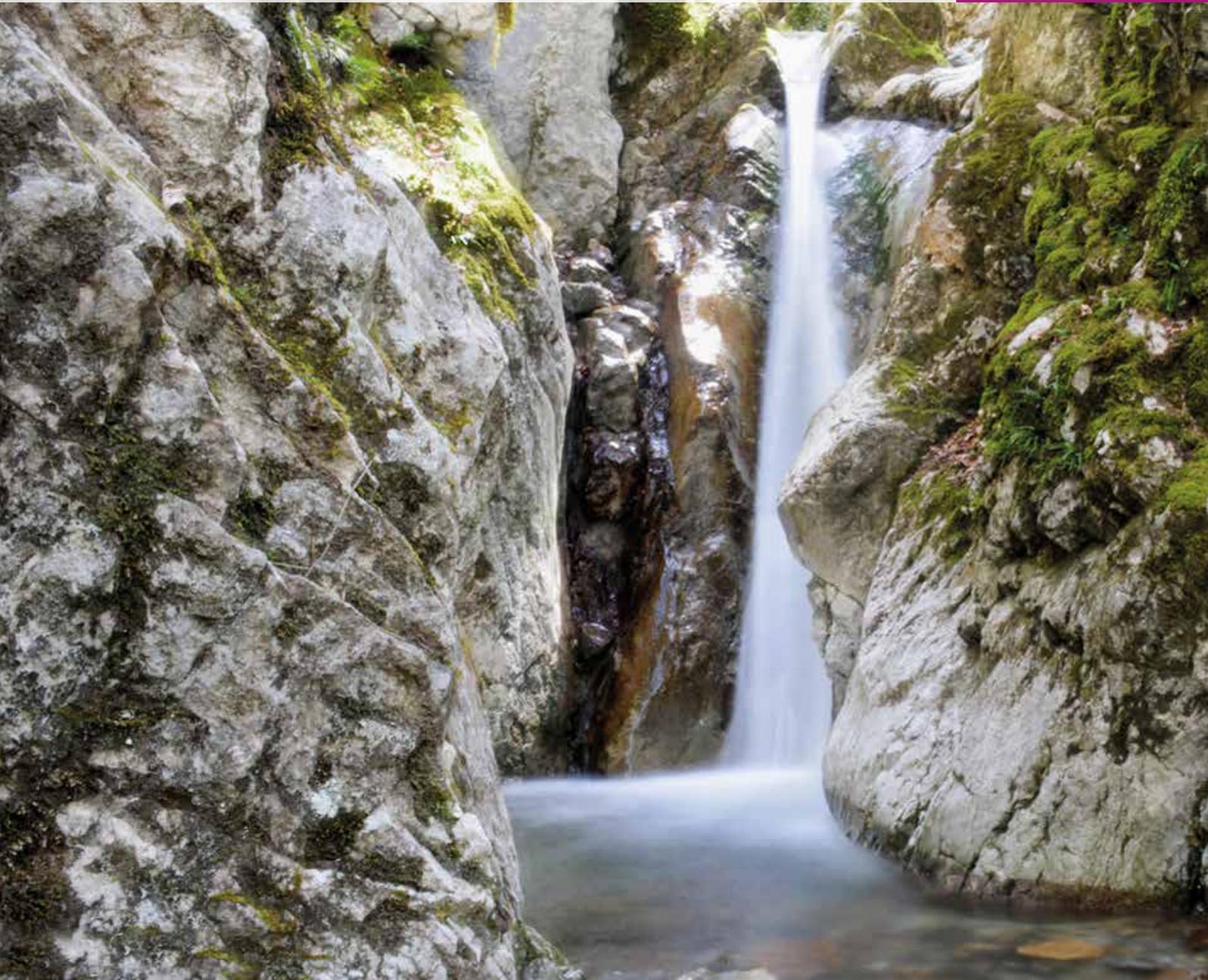


# Villaz

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

& VOUS

N° 26  
JUIN-JUILLET  
AOÛT 2019



**FOCUS**  
La gestion  
des déchets  
page 5

**À LA UNE**  
Projet centre village  
page 6

**À DÉCOUVRIR**  
Villaz au quotidien  
pages 8

## Retour en images à Villaz



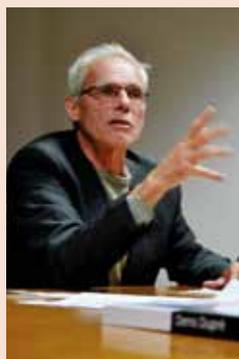
**Cérémonie du 8 mai**  
Sous une pluie battante, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a bien eu lieu avec les chants des enfants toujours aussi nombreux



**La Boum déguisée** Le 6 avril 2019, l'APE organisait la deuxième édition de LA BOUM DEGUISÉE. Qui s'amuse le plus : enfants ou parents ? Cela ne nous regarde pas ...



**Le chemin des écoliers**  
Le 19 mars 2019, les enfants de l'école ont tracé un chemin de poésie dans le centre du village. Le projet était intitulé "Grains et graines de beauté".



**Conférence Les mystères de la monnaie**  
Vendredi 17 mai, passionnante intervention d'un conférencier de talent sur le sens de la monnaie et des enjeux sur lesquels se fondent les politiques sociales, comme les spéculations de la finance. La monnaie, le cash un instrument pas si innocent que ça qui ponctue notre vie quotidienne.



## LE MOT du maire

*Chers amies et amis de Villaz,*

*Le 18 avril dernier avec l'ensemble du conseil municipal je vous ai conviés à la salle des fêtes à une première présentation de notre réflexion sur le projet d'aménagement du centre village.*

*Vous êtes venus nombreux pour marquer votre intérêt pour ce projet et votre attachement à notre commune. Cette première présentation, limitée au concept général, avait pour objectif de vous faire partager l'état actuel des réflexions du groupe de pilotage, des élus des techniciens et des experts qui ont accompagné le cabinet d'architectes DMA afin de recueillir vos observations.*

*Le sujet n'est pas simple, les avis partagés voire divergents, les enjeux importants et force est de constater qu'il est nécessaire d'élargir la consultation à vous toutes et vous tous dans un souci de démocratie plus participative.*

*Une vingtaine d'entre vous ont répondu spontanément à mon appel pour participer et réussir ensemble ce beau projet d'avenir, merci à tous du temps que vous souhaitez consacrer pour notre belle commune.*

*L'association Bien Vivre à Villaz a aussi pris dès le début une part active et constructive au projet, par ailleurs des habitants ont créé récemment et rejoint un collectif.*

*L'objectif final de tous est bien la réalisation d'un projet d'intérêt collectif répondant aux attentes du plus grand nombre.*

*Dès la fin mai une nouvelle réunion du groupe de pilotage, cette fois-ci élargie aux volontaires qui ont souhaité nous rejoindre nous permettra de faire connaissance, de parcourir l'état actuel de la réflexion sur le projet, d'échanger en toute liberté sur les premières orientations et de mettre au point le planning et les modalités d'un plan d'actions à mener durant les mois à venir.*

*Le second sujet dont je souhaite vous parler concerne l'installation à partir de fin 2019 selon la loi qui s'applique à ENEDIS des nouveaux compteurs Linky pour remplacer vos compteurs électriques actuels. La aussi les élus ont pris en compte vos préoccupations en prononçant un avis favorable à une motion (sans valeur juridique toutefois) pour principalement soutenir les éventuels refus d'installation demandés par des personnes sensibles aux ondes électromagnétiques. A notre demande ENEDIS organisera une permanence d'informations le 14 octobre prochain de 17h à 20h au presbytère et pourra répondre à vos questions.*

*Belle saison estivale à toutes et à tous.*

*Avec l'engagement constructif de chacun nous réunissons*

Votre maire  
**Christian MARTINOD**

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Sylviane Baud, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Sylvain DUNAND-CHATELET, conseiller municipal et correspondant défense

Crédits photos : Mairie / Les associations et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque événement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

## UNE CHOCOLATERIE ORIGINALE À VILLAZ

Serges Ngassa et son épouse Carine viennent d'implanter sur notre commune une chocolaterie très originale, aboutissement d'un beau projet de coopération internationale entre l'Afrique et l'Europe.

En 2012, après plusieurs années passées comme collaborateurs à "Médecins sans frontières" à Genève, ils acquièrent des terres au Cameroun et créent une plantation de cacaoyers qui produit des milliers de cabosses (enveloppe contenant les fèves de cacao) et emploie aujourd'hui plus de 20 employés.

En 2017, alors que Madame travaille comme infirmière à Genève, Serges, dans le garage de sa villa de Charvonnex, torréfie ses premières fèves de cacao. Le succès est au rendez-vous : en 2018 il loue un local à Villaz et s'équipe de machines pour torréfier la peau et obtenir le "grué de cacao" puis la masse de chocolat. Ses plaques de chocolat (noir à 70%, au lait, gianduja 45%), ses palets pour professionnels et amateurs, ainsi que ses œufs de Pâques lui valent une renommée qui remplit l'après-midi les couloirs de son atelier... Ses clients : les particuliers certes, mais encore les pâtisseries et chocolatiers de renom pour lesquels il crée des saveurs uniques ...

Et maintenant ? Serges, qui vient d'engager son premier collaborateur, rêve à demain. Il apprécie Villaz et aimerait y rester durablement. A terme, il évoque la possibilité d'une implantation dans le nouveau centre du village à proximité de son atelier du Parc d'Activités.

Cocoa Valley vient d'être promu lauréat d'I.G.A Initiative Grand Ancecy et reconnu "entreprise remarquable". Félicitations.



## VINCENT SCHMITT ÉLU PRÉSIDENT D'INITIATIVE GRAND ANCECY

Vincent Schmitt, fondateur de l'agence CONICIO basée à Villaz, succède à Arnaud Busquet, Directeur Général d'Alpes Contrôle, à la présidence de l'association Initiative Grand Ancecy. Lauréat en 2011, bénévole, administrateur, membre du bureau et finalement président d'Initiative Grand Ancecy, Vincent Schmitt a passé avec succès toutes les étapes du parcours Initiative !

IGA, acteur incontournable de la création d'entreprise en Haute-Savoie, propose une offre de service gratuite : labelliser, financer et accompagner les porteurs de projet qui souhaitent créer, reprendre ou faire grandir leurs entreprises. En 2018, 95 nouvelles entreprises ont été labellisées pour un total de 1,5 M€ investis et 240 emplois créés.

En 2019, IGA fête ses 20 ans et organise pour l'occasion la Fête de la Réussite ! Un événement dédié aux chefs d'entreprises et pépites en devenir pour booster les projets et générer la réussite. Rendez-vous le 5 juin 2019 aux Jardins de l'Impérial à partir de 16h.

Info et inscription : [contact@initiative-grand-ancecy.fr](mailto:contact@initiative-grand-ancecy.fr)

## Le conseil municipal en bref

### Séance du 14 janvier 2019

- Cession et échanges de parcelles de terrain Route des Vignes, ZAE Les futaies et Route de Grattepanche pour un total de 2110 m<sup>2</sup>.
- Signature de la convention de mise à disposition de Décla'loc pour les locations de courte durée sur la commune.
- Signature d'une convention de servitude avec Enedis pour raccordement d'une nouvelle construction.

### Séance du 25 mars 2019

- Approbation du compte de gestion de la municipalité 2018.
- Approbation du compte administratif 2018 et des reports d'excédents fonctionnement et investissement (une voix contre).
- Les taux d'imposition 2019 restent inchangés par rapport à 2018. Concerne les taxes d'habitations, taxe Foncier bâti et foncier non-bâti.

- Vote du budget primitif 2019 : pour un montant de 3 372 089 € à la section fonctionnement - et un montant de 3 046 879 € à la section investissement.
- La partie fonctionnement augmente pour prendre en compte les nécessités de service public. Vote à la majorité, deux voix contre.
- Attribution des subventions aux associations de Villaz pour un montant total de 103 349 €.
- Aménagement d'un espace inter-générationnel dans le local actuellement inoccupé au rez-de-chaussée du presbytère.
- Signature du nouveau contrat Enfance jeunesse pour la période de 2018 à 2021 avec la CAF.
- Autorisation permanente et générale donnée au comptable public de la Trésorerie d'Ancecy pour engager les poursuites afin recouvrer les créances dues à la commune.
- Signature d'une convention avec le Grand Ancecy concernant l'instruction totale ou en partie des demandes d'urbanisme. Sur le sol

- de la commune.
- Acquisition d'une parcelle de 11 425 m<sup>2</sup> au lieu-dit Les Bressus, dans la continuité d'autres parcelles déjà acquises par la commune et permettant de préserver des zones naturelles.
- Signature d'une convention avec le Grand Ancecy concernant le renforcement du réseau d'eaux pluviales route des Provinces. La commune sera le maître d'ouvrages délégué, le financement sera assuré par le Grand Ancecy dans le cadre de ses compétences déléguées.
- Adoption d'une motion relative au déploiement des compteurs communicant Linky sur le territoire de la commune afin de prendre en compte la pétition signée par 520 citoyens de Villaz demandant la liberté de choisir la pose d'un compteur Linky ou non.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

## LA LONGUE ROUTE DES DÉCHETS

Non, les déchets ne disparaissent pas dès que vous ne les voyez plus !

### 3 DÉCHÈTERIES ET DES PLAGES HORAIRES PRATIQUES

#### Tous types de déchets

##### Les Ollières à 8 km de Villaz

Lundi : 14h à 18h

Mardi à vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

##### Annecy le Vieux à 10 km de Villaz

Lundi : 13h30 à 18h30

Mercredi à dimanche inclus : 9h à 12h et 13h30 à 18h30

#### Végétaux uniquement

##### Villaz, route du grand Nant, à côté de chez vous

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h30



### PETITE HISTOIRE DES REFUSÉS

Ce sont les déchets qui ne correspondent pas aux critères de tri annoncés sur les containers et que nous avons déposés malgré tout, par méconnaissance ou par négligence. Mis de côté, pesés, ils sont emportés à l'incinérateur et coûtent beaucoup plus cher car d'abord facturés 169€ la tonne par l'entreprise de tri et refacturés 187€ la tonne pour l'incinération. Sans compter le temps passé, les kilomètres parcourus pour rien...

### LES DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES

En 2017, sur l'ensemble du Grand Annecy

101 127 tonnes de déchets collectés

Soit 496 kg par an et par habitant

Coût moyen : par habitant 97,30 € par an

Erreur de tri : 4,8 kg par an et par habitant

A Villaz, il y a un point de collecte pour 210 habitants.

### LA GESTION DES DÉCHETS, COMMENT ÇA MARCHE ?

La collecte et la valorisation des déchets sont gérées par le Grand Annecy. A Villaz, il y a 25 points où vous pouvez déposer vos déchets incinérables. 16 d'entre eux sont équipés de containers de tri pour le verre, les papiers et les emballages recyclables. En complément, 6 sites sont équipés de conteneurs spécifiques dédiés aux cartons.

**Attention, les dépôts au sol de déchets sont strictement interdits et peuvent faire l'objet de verbalisation.**

Une à deux fois par semaine, les containers sont collectés par le Grand Annecy et les déchets, que vous avez déjà pré-triés, partent vers différents endroits selon leur nature : verre, ordures ménagères, emballages, vêtements... Les ordures ménagères sont directement apportées à l'usine d'incinération à Chavanod. Les emballages, par exemple, sont emportés au centre de tri de l'entreprise Excoffier recyclage.

Là commence un autre cycle : les déchets passent sur des tapis de tri automatisés sur lesquels ils sont triés par une cellule optique, puis des électro-aimants, des champs magnétiques...

En dernier lieu, le tri manuel, c'est-à-dire effectué par des personnes et non plus des machines, permet d'affiner et de mettre de côté les déchets refusés.

Pour visiter le centre de tri, on peut s'inscrire sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

### QUE FAIT-ON DE CE QUE CERTAINS D'ENTRE NOUS DÉPOSENT AU PIED DES CONTAINERS ?

Là encore, ils ne disparaîtront pas par magie ! Et comme cela fait vraiment très sale et peut être dangereux pour les enfants qui passent par là, les animaux..., les employés municipaux viennent les chercher et les emportent en déchèterie. Bref, ils font à votre place ce que vous auriez du faire.

Petit florilège des dépôts sauvages : ordinateur, morceaux de réfrigérateurs, bourriche d'huîtres, parapluies cassés, blocs de plâtre, pots de fleurs... vous en voulez encore ? Transat défoncé, écran, câble électrique, morceaux de bois, plastique, métal...

### Halte aux incivilités - Merci a vous



## Le projet du centre village

Depuis le début des années 2000, l'espace de l'ancien terrain de foot stabilisé est resté en état et a suscité la réflexion sur un aménagement renforçant le centre du village.

Le conseil municipal a eu la volonté de s'attaquer au devenir de ce secteur, sujet complexe car à la rencontre de différentes visions, sans compter le côté affectif lié à l'histoire de la commune.

Le projet concerne un espace dont la commune a la maîtrise foncière sur 1,2 ha mais qui est entouré de terrains privés ce qui participe à la complexité de la question.

Pour travailler sur ce sujet, le conseil municipal a constitué un groupe de pilotage constitué d'élus auxquels se sont joints 3 concitoyens bénévoles ayant des compétences en matière d'aménagement, ainsi que le directeur des services techniques de la commune.

Une première étude avait été confiée à un premier cabinet. L'approche de ce bureau s'est avérée trop architecturale et uniquement axée sur le terrain lui-même.

Le travail a été repris par le cabinet DMA, qui a alerté les élus sur la nécessité de traiter le sujet dans une vision globale du chef lieu.

### Le travail élaboré par DMA est ainsi basé sur 3 idées fortes

- **Faire de la place à créer sur l'actuel terrain stabilisé un réel lieu d'animation en :**
  - conservant non construite les 2/3 de cette surface, la partie logement étant limitée et privilégiant le caractère social
  - maintenant la salle d'animation tout en préservant une possibilité d'extension
  - permettant l'implantation sur la place des équipements complémentaires tels qu'une halle couverte
  - permettant aux commerces existants qui le souhaitent de s'installer en périphérie de cette place
- **Relier cet espace aux autres parties du chef lieu** (écoles, commerces existants, pôle médical...), en particulier par des modes doux de déplacement.
- **Placer ce projet dans la perspective de développement maîtrisée** du chef lieu, notamment pour les futures voies de circulation.

Une consultation élargie à tous les habitants Le 18 avril ces grands principes pour le



projet d'aménagement ont été présentés en salle d'animation. La soirée a réuni environ 200 personnes, preuve de l'intérêt pour le sujet.

Cette réunion publique n'a cependant pas permis de faire partager les fondements du travail réalisé et a suscité des réactions d'incompréhension voire de désaccord. Le conseil municipal a donc décidé d'élargir la consultation à tous les habitants. Une vingtaine d'entre eux s'est portée volontaire pour travailler avec le groupe de pilotage. L'association Bien Vivre à Villaz a de son côté souhaité prendre une part active et constructive au projet. Par ailleurs des habitants ont rejoint le collectif La Place de Villaz.

L'objectif final de tous est bien la réalisation d'un projet d'intérêt collectif répondant aux attentes du plus grand nombre.

Dès la fin du mois de mai une nouvelle réunion du groupe de pilotage élargie aux volontaires qui ont souhaité contribuer au projet permettra de parcourir l'état actuel de la réflexion, d'échanger en toute liberté sur les premières orientations et de mettre au point les modalités d'un plan d'actions à mener durant les mois à venir.



# Et si on essayait de prendre le bus ?

Réduire ses déplacements en voiture pour aller travailler ou se rendre en ville est dans l'air du temps. Mais voilà, quand on parle de prendre le bus, beaucoup d'entre nous concluent vite que l'offre de service est inadaptée.

C'est indéniable, la fréquence des bus à Villaz n'est pas celle du centre ville. Mais cela ne vaut-il pas tout de même la peine d'examiner la question par rapport à son cas personnel ? Quels sont les freins et sont-ils aussi forts qu'on le pense ?

### Le coût

Les lignes desservant Villaz étant désormais intégrées à la SIBRA, elles bénéficient du ticket unique permettant de voyager sur toutes les lignes pendant 1 heure. Par carnet de 10, le prix du ticket est de 1,10 €. Cela correspond à peu près au coût du seul carburant d'un véhicule personnel alors que celui-ci génère beaucoup d'autres frais. Et pour un usage régulier, il existe des formules d'abonnement, sans compter la prise en charge partielle par son employeur.

### Le bus ne me pose pas près de ma destination

Il est certain que les dessertes assurées restent limitées et l'utilisation d'une correspondance ne peut concerner qu'une courte distance. Cependant, il faut savoir

jouer entre les 2 lignes proposées, en fonction de sa destination :

- La ligne 82 passe par Naves et Annecy le Vieux. Elle dessert les Glaisins et plusieurs arrêts en ville avant le terminus de la gare.
- La ligne 81 passe par Onnex et va ensuite directement à la gare : c'est la plus rapide pour cette destination.

### Avec ma voiture, je peux en profiter pour faire des courses

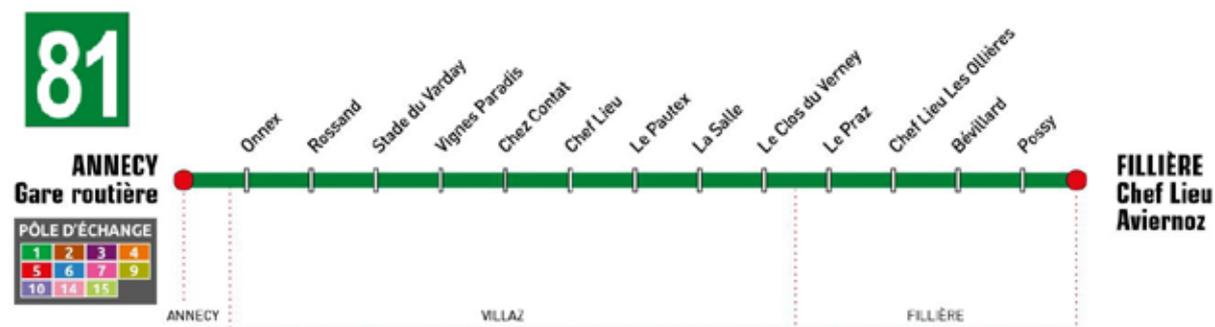
C'est vrai, mais ce n'est pas tous les jours. Donc pourquoi ne pas prendre le bus en dehors de ces jours là ?

Pour plus d'informations sur les horaires, consulter le site internet de la SIBRA et plus particulièrement les pages sur les lignes interurbaines :

<https://www.sibra.fr/lignes-interurbaines>  
Un lien se trouve sur le site de la commune de Villaz.

### Alors chiche, on essaye le bus ?

**Et si la fréquentation augmente, cela encouragera le Grand Annecy à augmenter la fréquence.**



## Mise aux normes d'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)

En clair, les conditions d'accès à nos bâtiments publics (école, mairie, église, salle d'animation, équipements sportifs, etc..) doivent être les mêmes pour les personnes handicapées (moteur, visuel, auditif, mental...) que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

A partir d'un diagnostic établi par un bureau d'études, la commune a établi son **agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)**, comprenant les actions de mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements... sur une durée limitée (3 ans sauf dérogation).

Au-delà du diagnostic établi par un bureau d'études dont les solutions sont quelquefois personnelles et arbitraires, nous avons fait appel à l'expertise d'une personne vivant elle-même un handicap en fauteuil afin de relever les problèmes concrets sur site. Le résultat est pertinent et parfois surprenant!

Depuis deux ans, avec un investissement de 50 000 € dont 8 250 € pour la voirie, nous avons pratiquement mis aux normes l'ensemble des locaux ouvert au public. Vous avez pu ainsi voir des aménagements **PMR (Personne à mobilité réduite)** sur les paliers et marches d'escaliers, des mains courantes, des places de stationnement réservées PMR, de la signalétique, etc.. La création de toilettes PMR sous la mairie et à la salle d'escalade est prévue cette année. Restera la réalisation d'un ascenseur et d'un escalier de secours pour la salle de sports ... action reportée dans la mesure où elle dépend du projet de rénovation et d'extension de la salle des fêtes lui-même inclus dans l'opération « nouveau centre ».



## Un espace intergénérationnel à Villaz

Depuis quelques années, Villaz a fait le choix de renforcer son lien avec les jeunes adolescents de la commune. Dès 2017, des élus ont initié et animé quelques projets jeunes. Même si la volonté était là, encadrer et développer les activités à destination des adolescents est un vrai métier.

Depuis la mise en place du partenariat avec la FOL pour le centre de loisirs de Villaz, un nouvel accueil à destination des ados "Villaz Ados" a été lancé en février 2018 et connaît une fréquentation croissante, proposant même des séjours avec nuitées.

En parallèle, le club des Seniors, très présent sur Villaz et regroupant de nombreux adhérents verra dans les prochaines années son espace de rencontre de la salle Fillière peut-être disparaître avec le bâtiment de l'ancienne Poste.

Les élus, en concertation avec la FOL, CCAS et Julien Delétraz (architecte du projet) ont travaillé alors sur un nouveau projet de réhabilitation d'un espace jusqu'à présent non utilisé : la salle sous l'ancien presbytère, auparavant en partie utilisée par les infirmières.

### L'objectif

Créer un espace à disposition des jeunes et des seniors sur des plages horaires communes ou individuelles afin de créer du lien entre deux générations qui ne se rencontrent que très peu, autour d'activités pouvant fédérer les générations (cuisine, jeux de cartes, lecture...)

### Dans les faits...

Cet espace intergénérationnel pourra permettre un accueil ADOS encadré par un animateur FOL "jeunes" en périodes scolaires après 17h30 en accompagnement aux devoirs et/ou animations et durant les vacances scolaires comme lieu d'accueil officiel de Villaz Ados.

Les seniors bénéficieront d'une salle, d'une cuisine et d'un lieu chaleureux pour

continuer les après-midi cartes du jeudi et envisager également de nouvelles activités dans une salle qui sera à leur disposition.

Des activités croisées pourront être envisagées au fur et à mesure des rencontres entre ces générations, via l'animatrice et la volonté des uns et des autres

En période de non occupation par les jeunes ou seniors, l'occupation de la salle sera optimisée par le prêt pour réunions aux associations locales, dont celles liées à la petite enfance et jeunesse.

### Financement

Une enveloppe a été mise au budget 2019 pour une mise en activité idéalement en mars 2020 et la commune a fait plusieurs demandes de subventions afin de pouvoir obtenir un support de l'Etat.



### FJEP

L'activité Théâtre du FJEP touche à sa fin pour cette saison. Elle se clôturera par une semaine de représentations données par les enfants du 23 Juin au 28 juin 2019 à la salle des fêtes

4 pièces au programme :

- Noces de cœur;
- Mic Mac chez les gaulois;
- L'héritage presque parfait;
- L'homme canon.

Venez nombreux applaudir les apprentis-comédiens !

L'Installation et l'organisation seront prises en charge par des bénévoles de l'association avec la participation des parents.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 11 Septembre 2019 à 20h salle des fêtes, les inscriptions aux diverses activités proposées se feront à partir de 20h30  
Gymnastique, Pilates, Stretching,  
Arts plastiques, cirque, atelier textile créatif  
Taï chi chuan, Yoga, Yoga vinyasa  
Anglais pour les enfants, judo-juïtsu,  
École de musique.



**Stage d'été PILATES** : du 1/07 au 2/08/2019 :  
Du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 18h à 19h ou 19h à 20h  
(5 personnes minimum/ 10 maximum).

Renseignement : **Muriel DUCRET-GLEMAREC**  
06 77 15 11 66 ou [ducret\\_muriel74@hotmail.fr](mailto:ducret_muriel74@hotmail.fr)

**Stage cirque** : du 27 au 29/08/2019  
10h30 à 12h30 enfants de 6 à 9 ans  
14h00 à 16h00 enfants de 10 et plus  
16h15 à 17h45 enfants de 2 à 5 ans

Renseignement : [sophie.feissel@free.fr](mailto:sophie.feissel@free.fr)



### A.S.P. VILLAZ

La saison se termine. Les dirigeants et éducateurs de l'ASP préparent déjà activement la suivante : pour répondre au mieux aux besoins de nos joueurs et de nos équipes, il est nécessaire de connaître approximativement le futur nombre d'enfants par catégorie. C'est pourquoi nous devons anticiper au maximum et savoir sur qui compter la saison prochaine... pour ce faire les entrainements sont libres au mois de juin, pour découvrir l'activité mais aussi rencontrer

les éducateurs.

#### Calendrier des traditionnels rendez-vous du club :

- Le samedi 22 Juin au stade Louis Baud, tournoi U11 de 9h à 18h
- Le dimanche 23 Juin au stade Louis Baud, tournoi U13 de 9h à 18h
- Le samedi 29 Juin au stade Louis Baud : Fête du Foot
- Assemblée Générale du club

Stade 04 50 64 90 34

Foot à 11 [Yvonick 06 60 13 31 15, yvonick.aspvillaz@gmail.com](mailto:Yvonick0660133115@yvonick.aspvillaz@gmail.com)

Ecole de Foot Mathieu 06 62 41 26 06, [mathieu.aspvillaz@gmail.com](mailto:mathieu.aspvillaz@gmail.com)

N'oubliez pas le site internet du club : [aspv.footeo.com](http://aspv.footeo.com)



### LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR»

Le groupe associatif «la voix en chœur a cœur» et son chef de chœur, chanteur Ténor : Kry's Florian poursuit son chemin vocal ...

Le groupe est ouvert à toute personne qui aurait envie d'oser chanter avec son cœur les mardis soirs au studio du pont d'onnex à Villaz et apprendre à faire des scènes...

Pour tout renseignement joindre

M. Agnès GLORIEUX

Tél : 06 73 31 30 88

Mail : [lavoixenchoeuracoeur@orange.fr](mailto:lavoixenchoeuracoeur@orange.fr)



Avec le printemps, il n'y a pas que la diffusion de la dernière saison de Game of Thrones, mais également le retour de l'équipe de l'APE plus motivée que jamais pour organiser manifestations et événements :

- Les ventes de pains au chocolat ont repris le vendredi après-midi à la sortie des cours et ont toujours autant de succès. Merci à vous !
- A l'occasion de la Fête des Mères, nous avons également proposé des objets personnalisés par vos enfants, distribués lors de notre tout premier APE-Rosé de l'année. Nous vous préparons d'autres APE-Rosés, donc guettez nos bons colorés dans les cahiers ou suivez notre page Facebook.
- Et enfin, l'événement le plus attendu de l'année arrive à grand pas : la fête de l'école ! Bloquez dès aujourd'hui le vendredi 14 juin. L'agenda et les modalités d'inscription ont été distribués à vos enfants, mais vous pouvez les retrouver sur notre site internet ou notre page Facebook. Nous vous attendons nombreux pour ce moment incontournable où nous conjuguons bonne humeur, convivialité et beau temps (si, si, nous l'avons commandé !)

Avec la fin de l'année scolaire qui approche, nous allons également nous pencher sur l'organisation de la rentrée prochaine. Si vous êtes tentés d'intégrer une équipe dynamique, joyeuse et motivée, et de participer avec nous à l'organisation des manifestations de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : [apevillaz@gmail.com](mailto:apevillaz@gmail.com) ou via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/apevillaz74/>



## LE BALAFON SAVOYARD

La saison agricole dernière permet d'avoir des greniers à peu près pleins. Par contre, pour le coton (qui permet d'avoir un peu d'argent), c'est difficile et certains se sont endettés pour les semences et autres engrais. Mais au moins tout le monde sait que cette année il n'y aura pas de disette. Et toute l'année scolaire les cantines ont fonctionné avec le soutien du balafon savoyard, en particulier grâce à la soirée cabaret du mois de Mars. La nouveauté de la saison agricole à venir sera l'utilisation du tracteur communautaire qui devrait permettre de meilleurs rendements. Le container parti de Villaz fin octobre 2018 est arrivé à Bobo-Dioulasso à la mi-janvier 2019. Les jeunes de Doudou sont allés le décharger dans un camion. Particulièrement bien plein, tout son contenu a énormément intéressé les habitants de Doudou ; merci à tous pour ce travail de collecte, rangement... et chargement, de toutes ces affaires si utiles là-bas. Et ce sont eux qui ont payé la totalité du transport (plus de 6 000 €).

## L'ÉCHO DU PARMELAN

Voici deux dates à retenir si vous voulez partager quelques instants de musique avec nous ! Vous pourrez nous retrouver à Cluses, le Dimanche 7 Juillet, pour le Festival des Batteries-Fanfars qui réunira toutes les fanfares de Haute-Savoie, ainsi qu'à Villaz pour le défilé aux lampions du 13 Juillet. Ce sera notre dernière sortie de l'été avant la reprise des répétitions fin Août. Alors bon été à tous!

## PLEIN AIR AVENTURE

Retrouvez-nous comme chaque année le soir du 13 juillet pour une soirée festive! Snack, buvette et musique seront à votre disposition dès 19h devant la salle des fêtes de Villaz, pour passer un bon moment entre amis en attendant l'arrivée de la fanfare, des lampions puis du feu d'artifice à la tombée de la nuit ! Venez partager votre bonne humeur avec nous! Repli dans la salle des fêtes en cas de pluie!

## CRÈCHE LES RENARDEAUX

En avril, nous avons réuni parents et professionnelles autour d'un repas pour discuter du thème suivant : "et si on parlait de l'enfant ?" La soirée fut très enrichissante et nous avons pu prendre le temps de réfléchir sur l'enfant dans la société d'aujourd'hui. Ce fut également l'occasion de tisser du lien et de passer un moment agréable.

Le 14 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale de notre association où nous avons notamment échangé autour de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Le mois de juin sera bien rempli avec, au programme :

- **mardi 4 juin** : un papa pâtissier animera une soirée confiserie pour les professionnels et les parents.
- **jeudi 20 juin** aura lieu la traditionnelle ascension à pied ou "à porte-bébé" au chalet Chappuis. Tous les enfants partent en balade avec pique-nique au sommet...
- **vendredi 28 juin**, la fête de la crèche qui viendra clôturer l'année de manière conviviale ; ce sera occasion de réunir les professionnelles, les enfants et leurs familles autour d'un verre et d'un repas partagé.

Cette année, la crèche ferme du lundi 29 juillet au lundi 19 août inclus pour les vacances d'été.

## LA PAROISSE SAINT MARC

- Jeudi 30 mai : Fête de l'Ascension du Seigneur. Messe au jardin à Pringy à 10h.
- Dimanche 9 juin : Fête de la Pentecôte. Messe à Villaz à 10h. Dimanche de la parole pour les enfants à partir de 9h
- Samedi 29 juin : Messe anticipée du soir à Villaz à 18h30.
- Dimanche 30 juin : Fête de la paroisse Saint Marc. Messe au jardin à Pringy à 10h
- Dimanche 14 juillet : Messe à Villaz à 10h
- Dimanche 11 août : Messe à Villaz
- Jeudi 15 août : Fête de l'Assomption de la vierge Marie. Messe au jardin à Pringy à 10h
- 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, à 10h30 au presbytère, retransmission de la messe télévisée pour les personnes se déplaçant difficilement.
- 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, partage d'Évangile pour tous de 10h à 11h au presbytère
- Messe à Nâves les dimanches 23 juin, 28 juillet, 25 août à 10h.

Plus d'informations sur le site Internet : "paroisse saint-marc du parmelan"

## CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

### Ski Freestyle

L'hiver est terminé, mais pensez-y déjà pour l'année prochaine.

Nous souhaitons renforcer notre groupe freestyle (à partir de 12 ans, étoile d'or). Nous proposerons une formule le samedi matin au Grand-Bornand (8 à 10 samedis à préciser). D'ici là, passez un bon été.

[www.csvillaz.fr](http://www.csvillaz.fr) et sur Facebook.



## LE TENNIS CLUB DE VILLAZ

### Vie du club et dates à retenir

- Le samedi 15 juin à partir de 16h00 : grande animation pour les adhérents adultes : fit-tennis, air-tennis ; double, matchs et repas canadien pour clôturer la journée.
- Le samedi 29 juin à partir de 16h : fête de l'école de tennis enfant et réinscription pour la rentrée 2019/2020.
- Les deux tournois du Club dit "TMC" : pour les femmes ; le dimanche 2 juin et pour les hommes ; le dimanche 16 juin. De beaux matchs en perspective.

Merci à nos généreux donateurs : Carrefour express de Villaz et la boulangerie le Fournil de Villaz.

Enfin n'oubliez pas que vous pouvez jouer tout l'été, le TC Villaz possède 3 courts dont un synthétique qui permet de jouer même quand il pleut !!

Et pour les plus motivés, des stages sont proposés durant l'été pour les enfants et les adultes, débutants ou non ; adhérents ou non. (voir ci-dessous)

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.tennis.villaz.fr](http://www.tennis.villaz.fr)



## BIBLIOTHÈQUE, UN MEILLEUR SERVICE POUR TOUS

Et voilà ! Début juillet, l'équipe qui fait tourner la bibliothèque sera secondée par une salariée à mi-temps, mise à disposition par la mairie. C'est bien sûr la garantie d'un meilleur fonctionnement et donc de service à la population, mais c'est aussi la reconnaissance par la mairie du statut de service public de la bibliothèque.

L'arrivée de Béatrice Convers, qui faisait déjà partie de l'équipe de bénévoles, va nous permettre :

- d'élargir les horaires d'ouverture pour les personnes qui rentrent en fin de journée,
- de mieux gérer notre fonds de livres,
- de passer la vitesse supérieure au niveau de notre site internet (consultation du fonds, réservation, infos sur les animations...)
- et aussi de reprendre les animations et l'accueil scolaire.

Mais tout cela, bien sûr, ne prend sens que grâce à la présence des lecteurs, leurs suggestions, leurs avis et la publicité qu'ils font autour de la bibli dans le village. Venez d'ores et déjà découvrir la sélection des romans pour le Prix Rosine Perrier, le rayon polar qui s'est considérablement enrichi...

Notre site : [bibliotheque-villaz.fr](http://bibliotheque-villaz.fr) Pour nous contacter : [bibliwillaz@orange.fr](mailto:bibliwillaz@orange.fr)

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 25 juillet 2019 à l'adresse mail : [communication@villaz.fr](mailto:communication@villaz.fr)

La prochaine édition du Villaz&Vous paraîtra fin août. Ce sera le n°27 de septembre-octobre. Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.



## CCAS

### Complémentaires santé

Face à l'augmentation des frais de santé et à la réduction des remboursements, il paraît indispensable de souscrire une complémentaire santé (ou mutuelle santé). Cette dernière offre un remboursement complémentaire de ceux de l'assurance maladie obligatoire, prenant ainsi en charge tout ou partie de vos dépenses non couvertes.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'accès aux soins, vous pouvez bénéficier de la CMU complémentaire ou de l'aide pour une complémentaire santé. L'assurance maladie peut aussi vous accorder une aide financière exceptionnelle et ponctuelle. Voir information sur le site ameli de la sécurité sociale.

Deux mutuelles ont proposé à la commune de faire bénéficier les habitants de Villaz d'une complémentaire santé à des tarifs et conditions préférentiels. Il s'agit de AXA et ADREA. Pour tout renseignement s'adresser au C.C.A.S.

### Rappel pour les Villazois(es) de plus de 70 ans et conjoints.

Trop fatigué pour cuisiner, pas envie ? Nous vous proposons de prendre un repas au restaurant du centre de soins de Bon Attrait tous les lundis. Accueil à partir de 13h ; prix du repas 9,90 € hors boisson et café  
Attention, il faut vous inscrire impérativement le vendredi de la semaine précédente avant 12h auprès du secrétariat de la mairie : 04 50 60 61 64



### ATELIERS ÉQUILIBRE

Des ateliers équilibre prévention chûtes sont organisés depuis 5 ans à Villaz et rencontrent un franc succès. Cette année le cours était complet et plusieurs personnes n'ont pas pu s'inscrire. Ces cours ont pour objectif de travailler la tonicité musculaire, la souplesse et de développer l'équilibre. Ils s'adressent à toute personne de plus de 60 ans ayant déjà été confrontée à une chute ou qui ressent le besoin de renforcer son équilibre ou encore qui désire reprendre une activité physique dans un cadre adapté. Les cours sont organisés par le centre hospitalier Annecy Genevois. Les 3 premiers mois ils seront encadrés par un kinésithérapeute puis les mois suivants par un professeur d'activité physique adapté. Une diététicienne et un ergothérapeute interviennent également. Les cours commenceront en septembre, à la salle des fêtes de Villaz. Ils se dérouleront le mercredi de 10h30 à 12h.

Inscriptions et renseignements  
04 50 33 36 10 (13h à 17h)

## À NOTER

### PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

7 juin 18h	19 juillet 18h
21 juin 18h	30 août 18h
5 juillet 18h	13 septembre 18h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi :  
8h30-11h / 14h30-16h30  
Mardi :  
8h30-11h / 16h30-19h30  
Jeudi :  
8h30-11h / 13h30-16h30  
Fermeture le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64  
Courriel : contact@villaz.fr

## Les événements de votre village

**Vendredi 14 juin**  
Fête de l'école – APE

**Samedi 15 Juin -19h30**  
Fête de la musique : Burgers, Pizzas et boissons.  
A partir de 17h concert des élèves de l'école de Musique  
Parking de la salle des fêtes, sous chapiteau.

**23 juin au 28 juin**  
Représentations théâtrale  
Salle des fêtes – FJEP

**Samedi 29 juin**  
Fête du Foot et Assemblée Générale  
Stade Louis BAUD

**A partir du 2 juillet**  
exposition des œuvres de l'activité Arts plastiques – FJEP

**Samedi 13 juillet**  
à partir de 19h30  
**FÊTE NATIONALE**  
Barbecue, défilé aux lampions, feux d'artifices Soirée dansante

**Mercredi 11 Septembre 20h**  
L'assemblée générale du FJEP  
salle des fêtes

